REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

### جامعة امحمد بوقرة

### بومرداس

#### 

Ministère de l’Enseignement Supérieur

et de la Recherche Scientifique

Université M’hamed BOUGARA

Boumerdès

**Boumerdes le 01 Juin 2017**

**Avis aux titulaires d'un Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées (DEUA)**

**en vue de l'obtention du diplôme de licence (LMD)**

**(*Arrêté 364 du 09 juin 2014*)**

***Année universitaire 2017-2018***

Le dépôt des dossiers d’inscription aux études universitaires en vue de l’obtention du diplôme de Licence (LMD) se fera du **01 Juin au 30 juin 2017** au niveau des services du vice rectorat chargé des études de graduation ***(Bloc G)*** de l’Université M Hamed BOUGARA de Boumerdes.

Pour pouvoir postuler à une formation de licence, les candidats, doivent être ***titulaires d'un D.E.U.A depuis au moins cinq (05) ans***.

**Le dossier de candidature comprend** :

1. une demande manuscrite,
2. une copie du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent,
3. une copie du diplôme de DEUA ouvrant droit à une inscription en Licence,
4. les différents relevés de notes du cursus universitaire suivi,
5. Une attestation faisant état de la situation disciplinaire du candidat, délivrée par son établissement d'origine (pour ceux qui viennent d'un autre établissement d'enseignement supérieur).
6. Conformément aux dispositions de ***l’arrêté 364 du 09 juin 2014***, l'inscription en Licence des DEUA, exerçant dans le secteur socioéconomique, est subordonnée par le détachement du candidat par son organisme employeur.

***Important : Les dossiers sont déposés au niveau des services du Vice Rectorat pour contrôle de la conformité puis soumis aux équipes de formation concernées des facultés et institut pour étude et avis.***

*Tout dossier incomplet est immédiatement rejeté par les services de contrôle.*